

Assistant de production cinéma, audiovisuel et contenus numériques

Titre enregistré sous le n° RNCP 40642 au niveau 6 (bac +3 / +4) par décision du 23 mai 2025 pour une durée de 5 ans

Codes NSF

310 : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion
320 : Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information
323 : Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacodes :

46274 : Cinéma
46244 : Gestion production audiovisuelle
46217 : Conception réalisation transmédia
46339 : Conduite projet numérique

Accessibilité et handicap (Décret n°2021-389 du 2 avril 2021)

La prise en compte des situations de handicap est intégrée dans les référentiels de compétences (chaque bloc inclut des finalités et attendus professionnels liés à l'accessibilité des contenus, modalités et dispositifs de production) ; dans les critères d'évaluation (les candidats doivent démontrer leur capacité à anticiper ou intégrer des adaptations) et dans l'organisation des évaluations (des aménagements sont prévus selon les besoins spécifiques identifiés).

Le certificateur met en œuvre une politique active d'inclusion et dispose d'un référent handicap. Dès la prise de contact et à tout moment, les candidats peuvent, notamment au moyen du questionnaire de positionnement, saisir confidentiellement ce référent de toute situation de handicap temporaire ou permanent. Durant tout le processus de certification et d'accompagnement vers l'emploi, ce dernier détermine avec le candidat les modalités d'adaptation qui lui sont nécessaires, sur la base des documents justificatifs et en lien avec les référents médicaux, sociaux, institutionnels et familiaux. Ces éléments peuvent donner lieu à l'aménagement (temps, logistique, humain) ou à l'exemption de certaines sessions de cours, d'épreuves ou de critères d'évaluation, sous réserve de garantir l'intégrité du processus d'évaluation et les potentialités professionnelles actuelles et futures du candidat à occuper les fonctions visées.

BLOC 1 : DÉVELOPPEMENT DE PROJET CINÉMATOGRAPHIQUE - AUDIOVISUEL - MULTIMÉDIA (LONG-MÉTRAGE, SÉRIE, DOCUMENTAIRE)			
REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A partir d'un projet de scénario (long métrage, série, documentaire), participation à			Le candidat est évalué sur sa capacité à :
A.1.1 Étude de faisabilité artistique d'un projet - Veille de projets et tendances - Analyse et évaluation du projet - Présentation du projet à la production	<p>C.1.1 Réaliser une veille pour identifier les tendances artistiques, techniques et sociétales, en rédigeant des synthèses, en réalisant des visionnages, en intégrant les enjeux de diversité et d'inclusion dans les contenus et formats, et en organisant les informations pour appuyer les choix artistiques du projet.</p> <p>C.1.2 Évaluer un scénario pour estimer son potentiel, en rédigeant une fiche de lecture (pitch en 3 lignes, synopsis, grilles d'analyse...), en proposant un diagnostic et des pistes de progression et en rédigeant des notes sur l'avancée de l'écriture.</p>	<p>→ MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE OU RECONSTITUÉE</p> <p><i>A partir d'un scénario de court-métrage et de son contexte de soumission (positionnement éditorial de la société de production), le candidat doit rédiger :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - une synthèse de veille de tendances, - une fiche de lecture comprenant un pitch, un synopsis, une analyse des caractères, les thématiques (notamment d'ordre environnemental et sociétal), une analyse argumentée des atouts et points faibles et des recommandations concrètes de mise en oeuvre ou d'amélioration. 	<ul style="list-style-type: none"> → Exploiter au moins trois sources différentes d'information, sociétés, œuvres ou projets comparables, à partir de critères éditoriaux (positionnement, réputation sectorielle, audience, vigilance aux enjeux écologiques et sociétaux, format, durée, genre, sujet, date de sortie, cible, canal de diffusion...) pour alimenter une veille de tendances et justifier ses choix en expliquant leur pertinence et leur impact sur la décision artistique. → Produire une note de synthèse argumentée, succincte claire, structurée et correctement orthographiée, (1 page max) exposant la pertinence des choix proposés, les tendances identifiées, les enseignements tirés pour le projet, les opportunités ou points de vigilance. → Intégrer dans l'analyse une vigilance aux enjeux d'accessibilité, de représentativité et de diversité des œuvres étudiées (ex. : traitement du handicap, équité de genre, pluralité culturelle...). <ul style="list-style-type: none"> → Résumer l'histoire en distinguant l'intrigue principale et les intrigues secondaires → Identifier et analyser les arcs narratifs → Décrire les personnages principaux et secondaires (caractère, objectifs, motivations...) et leur évolution → Relever les thématiques traitées, en interrogeant la présence éventuelle de thèmes environnementaux et sociétaux, et contrôler la cohérence du message aux intentions déclarées de l'auteur → Evaluer la cohérence et l'efficacité de l'intrigue en identifiant au moins 2 à 3 forces et 2 à 3 faiblesses du scénario → Proposer 2 à 3 axes d'amélioration de la structure dramaturgique (ex. : développement d'un personnage, renforcement du climax, fluidification du rythme, amélioration de la représentation, alternatives écoresponsables à des séquences coûteuses écologiquement) → Analyser la faisabilité en identifiant au moins 1 à 2 contraintes liées à la production (budget, délais, casting, logistique) et en argumentant leur impact en termes de risques majeurs (d'ordre artistique, technique, financier, sociaux, environnementaux) et leur impact sur la faisabilité. → Formuler au moins une alternative scénaristique argumentée, en tenant compte des différentes contraintes de narration, de production et de faisabilité relevées. → Rédiger une fiche de lecture claire, synthétique, correctement rédigée (syntaxe, orthographe) et développant une argumentation logique et structurée

<p>A.1.2 Étude de faisabilité logistique et organisationnelle d'un projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Estimation des ressources (besoins techniques, logistiques et humains) nécessaires pour la production et la postproduction - Estimation du temps de tournage en fonction de la complexité - Elaboration d'un planning de production et de postproduction 	<p>C1.3. Identifier les ressources nécessaires au tournage d'un projet pour évaluer sa faisabilité au vu de la complexité de chaque séquence, en réalisant le dépouillement général à partir de feuilles de dépouillement.</p>		<p>Pour chaque séquence, en étayant son raisonnement par des indications de mise en scène :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Minuter le temps de tournage de la séquence en fonction de son découpage, de sa complexité et d'éventuels temps de préparation et installation spécifiques (machineries, effets de pluie, éclairage forain, scènes sensibles...) en anticipant la réduction de l'empreinte carbone et en prévoyant le bien-être des équipes (éviter le tournage de nuit, répartir équitablement les séquences sur l'ensemble du tournage). → Evaluer à l'écrit, le cas échéant dans la limite de l'enveloppe définie, les moyens qu'il estime nécessaires pour les postes suivants : <ul style="list-style-type: none"> - les ressources humaines (techniciens, acteurs principaux, acteurs de compléments) - la lumière et le matériel technique (caméras, machinerie, éclairages, son, VFX) - l'analyse des lieux, des décors et de la décoration (décor naturel / studio, machinerie, accessibilité PMR, aménagements, costumes, accessoires) - les besoins en hébergement / restauration et transport, écoresponsabilité du matériel et des transports - les effets VFX (effets visuels réalisés en post-production) et SFX (effets spéciaux réalisés sur le tournage) - le son (musique live ou en post prod) - les risques et contraintes (cascades, combat, scènes de nudité et d'intimité, intégration de situations de handicap) et les mesures de prévention et sécurité adaptées (coordination d'intimité, etc.) → Justifier ses choix d'allocation à l'oral, en s'appuyant notamment sur ses recherches personnelles.
	<p>C1.4 Établir un plan de travail et un planning de postproduction pour planifier un tournage et sa postproduction en fonction des contraintes liées à la complexité du projet et à ses objectifs de livraison.</p>	<p>→ MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE OU RECONSTITUÉE</p> <p>► Constitution d'un dossier de production</p> <p><i>A partir d'un scénario de court-métrage, les candidats doivent :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> → Elaborer à l'écrit le plan de travail du tournage en s'assurant d'un enchaînement logique des séquences respectant les contraintes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - les temps de tournage prévus - les disponibilités des comédiens - l'application correcte des conventions collectives (temps de travail, pauses et repos, conditions contractuelles spécifiques) - la continuité d'occupation des lieux et les disponibilités des décors - les exigences logistiques, techniques et d'accèsibilité - et, si possible, la cohérence narrative. → Justifier ses choix de planification à l'oral
<p>A.1.3 Étude de faisabilité financière d'un projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Première estimation budgétaire du projet (devis prévisionnel) - Prévision de trésorerie - Établissement des dossiers de financement - Rédaction d'un plan de financement 	<p>C1.5 Établir le devis prévisionnel du film pour évaluer son coût financier, en chiffrant les différents postes de budget à partir d'un devis type CNC, en conformité au cadre social, juridique et aux engagements environnementaux et sociétaux applicables (code du travail, conventions collectives, écoproduction, inclusion, accessibilité).</p>	<p>► Présentation orale du dossier constitué devant un jury de professionnels</p> <p>→ TESTS ÉCRITS ET QCM INTERACTIFS</p> <p>Les candidats doivent répondre à différentes questions portant sur la compréhension des couloirs de financement et des rôles respectifs des différents protagonistes d'un tournage, sur une série et un documentaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Utiliser une matrice de devis standard (celle du CNC ou toute autre matrice professionnelle conforme aux normes comptables) et les fonctionnalités appropriées d'Excel (formules) → Interpréter correctement le devis comme devis de long-métrage en identifiant les 9 postes budgétaires → Convertir en données chiffrées réalistes les projections du tournage (plan de travail et dépouillement général), en tenant compte des réglementations, des pratiques du secteur et de ses recherches personnelles → Identifier et justifier l'intégration des coûts liés aux engagements environnementaux et sociétaux (ex. accessibilité, écoproduction, inclusion) dans les lignes budgétaires pertinentes → Estimer et convertir en données chiffrées l'ensemble des moyens et ressources nécessaires à la production, hors tournage (conception, fabrication, finitions, droits, etc.) en s'appuyant sur les lignes correspondantes du devis → Affecter ces données chiffrées en conformité aux principes comptables dans les différents postes et sous-postes du devis → Justifier ses choix d'affectation à l'oral sur la base de critères financiers, artistiques et techniques.
	<p>C1.6 Constituer le montage financier d'un projet pour permettre sa production, en identifiant les sources de financement mobilisables y compris les aides sectorielles à l'écoproduction, à l'inclusion et à la diversité, en rédigeant un plan de financement et en élaborant les dossiers de demande d'aide conformes aux exigences réglementaires et sociétales.</p>		<ul style="list-style-type: none"> → Etablir un plan de financement <ul style="list-style-type: none"> - comportant au moins 5 sources de financement mobilisables adaptées au format, au genre et à la notoriété des ayant-droits - respectant la chronologie des médias - répartissant de façon structurée les différents types d'apports (fonds propres, minimums garantis, subventions, coproductions, etc.) - respectant une balance de fonds public / privé - identifiant au moins une source ou un bonus mobilisable lié aux engagements environnementaux ou sociétaux (ex : éco-conditionnalité, soutien à la diversité, à l'inclusion) → Rédiger un dossier demande d'aide respectant tous les prérequis du guichet ciblé, notamment liés aux considérations environnementales et sociétales (présence du bilan carbone, soutien à la diversité, l'inclusion, justificatif de formation de sensibilisation aux comportements inappropriés et aux recours disponibles (lutte contre VHSS), parité de genre, pièces spécifiques à fournir, etc.)

	<p>C1.7 Élaborer une prévision de trésorerie simplifiée pour sécuriser la faisabilité financière du projet, en identifiant les principaux flux d'encasement et de décaissement liés aux étapes de développement, production et postproduction, et en évaluant les besoins de trésorerie critiques, afin d'anticiper les besoins de financement court terme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Identifier correctement les principales sources d'encaissements (subventions, préachats, apports producteurs, partenaires privés...) et les principales dépenses (salaires, frais de tournage, postproduction, frais généraux...). → Structurer un échéancier clair (par mois ou par grande phase de projet) en respectant une logique temporelle réaliste (développement → production → postproduction). → Repérer une période critique de trésorerie (ex. : avant versement d'une aide, paiement d'une livraison PAD, fin de tournage...), évaluer les risques d'insuffisance de trésorerie associés et proposer au moins une mesure d'anticipation réaliste pour la sécuriser (ex : crédit relais, modification de l'échéancier de paiement, mobilisation d'apports personnels, délai de paiement des fournisseurs). → Utiliser un format lisible (tableur ou document simple), avec des totaux cohérents et une visualisation claire des flux (positifs/négatifs).
<p>A.1.4 Présentation stratégique du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une note d'intention - Présentation à des partenaires clés 	<p>C1.8 Élaborer une note de production et une présentation orale (pitch) pour convaincre les partenaires, en argumentant les choix du producteur (scénario, choix du réalisateur, du distributeur, des lieux de tournage, stratégie de production, engagements RSE du projet en matière d'écoproduction, de diversité, d'égalité et d'inclusion et d'accessibilité du handicap), ainsi que l'avancée du plan de financement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Rédiger une note de production complète, claire, structurée et correctement orthographiée, comportant les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - la genèse du projet (vision du producteur et relation à l'auteur et son univers) - les segments de marché visés et les ambitions commerciales - les engagements RSE du projet (écoproduction, inclusion, égalité, prévention VHSS) - la structure de financement (répartition et faisabilité globale) - la stratégie de production et les choix majeurs - l'argumentaire ciblé visant à convaincre le partenaire visé → Présenter son projet de façon fluide, structurée et convaincante, en 3 à 5 minutes, en respectant le format du pitch professionnel et en mentionnant au moins un engagement sociétal ou environnemental majeur du projet, en justifiant ses choix stratégiques en réponse aux questions du jury et en démontrant la capacité à concilier faisabilité du projet, ambition artistique et engagement éthique et environnemental.

BLOC 2 : PRODUCTION ET POSTPRODUCTION DE PROJET CINÉMA - AUDIOVISUEL - MULTIMÉDIA

(LONG-MÉTRAGE, SÉRIE, DOCUMENTAIRE, ÉMISSION, PROGRAMME DE FLUX, STREAMING, BRAND CONTENT, CONTENUS NUMÉRIQUES)

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A partir de la décision de passage en production d'un projet (décision du producteur, acceptation du commanditaire, lettre d'engagement de diffusion / contrat de préachat...) ; de son cadrage budgétaire (devis accepté, financement acquis...) ; de ses éléments de définition artistique et de mise en œuvre (scénario, concept, conducteur, notes d'intention, dialogue avec l'auteur, documentations, cahiers des charges coproductions / VHSS / écoproduction...), participation à....			<p><i>Le candidat est évalué sur sa capacité à :</i></p>
	<p>C2.1 Préparer la documentation et organiser les outils nécessaires pour structurer le tournage, en rassemblant les éléments artistiques (scénario, plan de travail, distribution, versions de projet annotées...) et administratifs (documents, coordonnées, engagements RSE...), et en facilitant la coordination des équipes via des outils numériques adaptés.</p>		<ul style="list-style-type: none"> → Décrire les postes (rôles, besoins et interactions) de chacun des différents membres (chefs de postes, techniciens et prestataires) des équipes de tournage et de post-production → Identifier les spécificités de production de chaque format (unitaire, série, documentaire, etc.) et leur impact en termes de budget, planning et organisation des équipes. → Décrire les étapes clés de la production (préproduction, tournage, postproduction, distribution). → Expliquer le rôle des documents de production à chaque phase (plan de travail, feuilles de service, contrats). → Organiser un dossier de production regroupant l'ensemble des documents utiles (scénario, plan de travail, feuilles de service, contrats, listes de contacts et de décors, engagements et documentations relatifs à l'éco-production, à la prévention des risques (SST, VHSS) et à l'accessibilité...) → Assurer la lisibilité et l'accessibilité des documents en appliquant des règles claires de classement, de nommage et de mise en page.
	<p>C2.2 Constituer pour le CNC un dossier de demande d'agrément des investissements ou d'aide à la production, pour garantir l'éligibilité du projet aux fonds de soutien ou aux aides sélectives ou automatiques, en utilisant les procédures et documents spécifiques requis et en les structurant selon le type de production, en garantissant la conformité aux procédures et critères d'éligibilité, et en intégrant les éléments relatifs aux obligations ou engagements environnementaux (éco-production), sociétaux (diversité, mixité, inclusion et accessibilité), et aux dispositifs de prévention des risques (VHSS, sécurité).</p>		<ul style="list-style-type: none"> → Structurer le dossier en respectant les exigences du CNC (fiche de renseignement, devis détaillé, plan de financement sécurisé, planning, contrats clés) et en y intégrant les pièces et engagements relatifs à l'éco-production, à la diversité/mixité, à l'inclusion du handicap, et à la prévention des risques VHSS. → Rédiger les documents explicatifs du dossier (note de présentation, justification des dépenses, stratégie de production, engagements RSE) en utilisant un langage clair, structuré et professionnel. → Présenter oralement le dossier en argumentant la pertinence des choix techniques, financiers et sociétaux (environnement, inclusion, prévention VHSS) et en démontrant la conformité du projet aux critères d'éligibilité du CNC.
A2.1 Préparation de tournage <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du projet et identification des ressources (y compris environnementales et accessibilité) - Formalisation définitive des documents et éléments du projet (intégrant les engagements en matière de RSE et écoproduction) - Mise en place d'une organisation de travail intégrant prévention des risques (SST) et dispositif de référents VHSS - Demande auprès du CNC (demande d'agrément des investissements, aide à la production audiovisuelle, etc.) - Elaboration des plannings définitifs de production et postproduction (intégrant contraintes d'éco-responsabilité et d'accessibilité) - Blocage des ressources artistiques et contribution au plan de travail définitif - Fixation définitive devis / dépenses (en intégrant coûts environnementaux, d'accessibilité et de prévention) - Gestion administrative et juridique du tournage avec le directeur de production - Recrutement des équipes artistiques (comédiens, présentateurs, chroniqueurs...), de tournage et de postproduction (en intégrant les principes d'inclusion) - Préparation des contrats artistiques et des techniciens et déclarations à l'URSSAF - Convocation pour les diverses étapes de préparation - Gestion logistique et juridique avec le directeur de production - Ouverture de chantier (en fiction) - Plans de prévention et sécurité (conformes aux exigences handicap, VHSS, SST) 	<p>C2.3 Élaborer les plannings de production et de postproduction pour organiser et coordonner le projet en fixant les besoins en concertation avec les chefs de poste, en intégrant les contraintes logistiques, techniques et environnementales (éco-production), les obligations d'accessibilité, de prévention des risques (VHSS, santé/sécurité au travail) et les disponibilités des intervenants artistiques (comédiens, présentateurs).</p> <p>→ CAS PRATIQUE</p> <p><i>A partir d'un cahier des charges / scénario validé, de ses éléments de définition artistique, de mise en œuvre (éléments contractuels...) et de son cadrage budgétaire (devis accepté, financement acquis...) ;</i></p> <p>► Constitution d'un dossier de demande d'agrément des investissements au CNC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'une lettre de demande d'agrément des investissements - Rédaction de contrat d'un comédien, après négociation avec une agence artistique, et préparation du dossier d'embauche (DPAE, pièces administratives) - Renseignement et documentation des exigences et critères obligatoires ou facultatifs dédiés aux engagements environnementaux, à la mixité / diversité, à la prévention des VHSS et à l'accessibilité. 	<ul style="list-style-type: none"> → Analyser le cahier des charges d'un programme en identifiant les exigences techniques, logistiques, environnementales (éco-production), sociétales (diversité, mixité, inclusion), d'accessibilité, de prévention des risques (VHSS, SST) et artistiques qui influencent la planification. → Élaborer un planning définitif de production et de postproduction structuré et cohérent dans l'enchaînement et la durée des étapes, en intégrant les disponibilités des intervenants, les contraintes techniques, les engagements environnementaux et sociétaux, et les délais de livraison, en maîtrisant les fonctionnalités d'Excel pour garantir sa lisibilité et son accessibilité, et en étant capable de justifier ses choix de planification. → Établir un devis final respectant les contraintes de production et de budget fixées, le plan de travail, et intégrant l'ensemble des coûts de production et de postproduction (moyens techniques, humains et organisationnels, moyens relatifs aux engagements d'éco-production, d'accessibilité, de prévention VHSS et de diversité/inclusion), en étant en mesure de justifier les moyens logistiques nécessaires au tournage (réservation de lieux, transports, hébergements, restauration, matériel) et d'argumenter ses arbitrages d'optimisation budgétaire (négociation avec un prestataire, réduction des coûts, choix de fournisseur, solution alternative...). → Préparer un échéancier de dépenses complet et conforme au devis, incluant les postes budgétaires spécifiques aux engagements RSE, au moyen de logiciels spécifiques (Excel, Xotis ou équivalent) → Établir et manipuler des bons de commande et des contrats de location de matériel complets, correctement rédigés; dont les conditions sont conformes aux standards du secteur et comportant les éléments obligatoires (mentions légales, signatures, annexes) 	

- Vérification des contrats d'assurances
- Autorisations de tournage, droits à l'image, DRIEETS (enfants), animaux, accessibilité
- Réservation des lieux de tournage et des moyens, techniques et logistiques de production internes et externes (éco-responsabilité, accessibilité)
- Feuille / ordre de mouvements
- Organisation des voyages à l'étranger ou région, demandes de visas, réservation des transittaires, carnet ATA...
- Gestion des clearances

	<p>C2.5 Assurer la gestion administrative et juridique des recrutements et du suivi social pour organiser les ressources techniques et artistiques nécessaires au tournage, en contribuant à la préparation des embauches, en préparant les contrats avec l'administrateur de production, en réalisant les déclarations préalables à l'embauche, et en veillant à la conformité aux conventions collectives, à la réglementation du travail et aux obligations légales en matière d'égalité, de diversité, d'inclusion du handicap et de prévention des discriminations.</p>	<p>→ MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE OU RECONSTITUÉE</p> <p>A partir du cahier des charges d'un sujet (fiction unitaire ou série, programme de flux, documentaire, programme numérique) comprenant les principales informations pour organiser la production (éléments contractuels, devis accepté, financements acquis...),</p> <p>► Constitution d'un dossier de production comprenant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un planning de production et de post-production - Identification des enjeux de propriété intellectuelle (droits concernés, ayant droits et contractualisations nécessaires) - Actualisation et répartition du budget réel en conformité avec le devis CNC initial et intégrant les évolutions de financement validées - Mise à jour d'un tableau de suivi de dépenses et formulation de recommandations (ex : étalement des paiements, report de dépenses non essentielles). - Plan de prévention de sécurité - Fiche d'évaluation environnementale simplifiée - Analyse d'accessibilité des lieux et moyens techniques - Dossier d'ouverture de chantier - Formalisation de la désignation de référents dont au moins un référent VHSS. - Dossier de clearances - Lecture et annotation d'un bulletin de paie intermittent fourni - Élaboration d'une feuille de service. <p>► Soutenance orale du dossier constitué face à un jury de professionnels</p>	<p>→ Négocier avec un agent artistique les conditions contractuelles d'un artiste (cachet, exclusivité, durée), en formulant une proposition argumentée et en tenant compte des contraintes budgétaires et artistiques du projet.</p> <p>→ Préparer des contrats d'embauche de techniciens et artistes à partir de modèles-types en s'assurant de la conformité des différents items (rémunération, durée, conditions de travail et contractuelles spécifiques, etc.) à la réglementation du travail, aux conventions collectives et aux obligations légales en matière d'égalité professionnelle, d'inclusion des travailleurs handicapés et de prévention des discriminations.</p> <p>→ Lire et interpréter un bulletin de paie simplifié, en repérant les principales lignes (brut, net, cotisations, assurances, contributions) et les particularités liées à l'intermittence (indemnités, temps de travail, congés payés inclus...) et en repérant les anomalies ou incohérences éventuelles</p> <p>→ Réaliser une déclaration préalable à l'embauche (DPAE) conforme aux exigences réglementaires, en vérifiant la complétude des dossiers (pièce d'identité, justificatif de sécurité sociale, attestation d'intermittence), en assurant la saisie correcte des informations et sa transmission dans les délais légaux, en garantissant la neutralité administrative (absence de collecte d'informations discriminatoires), et en veillant au respect des obligations d'inclusion du handicap et de non-discrimination.</p>
	<p>C2.6 Assurer la gestion logistique et juridique avec le directeur de production pour garantir le bon déroulement et la conformité réglementaire des tournages en préparant les éléments nécessaires à l'ouverture de chantier, en rédigeant les demandes d'autorisations, en organisant l'élection des représentants du personnel, en réservant les lieux, les déplacements et les moyens techniques et logistiques, en intégrant les exigences d'éco-production, d'accessibilité, de prévention des risques (VHSS, SST) et de respect des obligations légales d'inclusion des personnes en situation de handicap, en identifiant les éléments protégés par des droits d'auteur et en obtenant les clearances.</p>	<p>► TESTS ÉCRITS ET QCM INTERACTIFS</p> <p>Les candidats doivent répondre à différentes questions sur la production et l'organisation du tournage des différentes typologies de production (long métrage, série, magazine, documentaire, brand content, contenus numériques), sur les principes de la gestion comptable et sociale et sur la responsabilité environnementale et sociétale des productions.</p>	<p>→ Rédiger et formaliser une demande d'autorisation de tournage complète, en précisant les lieux, dates, contraintes techniques, assurances, exigences d'accessibilité et de respect des normes environnementales, et en l'adressant aux autorités compétentes selon les procédures en vigueur.</p> <p>→ Préparer les éléments nécessaires à l'ouverture de chantier (dossier technique, déclaration d'intention, assurance, registre du personnel), en intégrant les engagements en matière d'éco-production, d'accessibilité et de prévention des risques (VHSS, SST), en s'assurant de leur conformité aux obligations légales relatives à l'inclusion du handicap, et en s'assurant de leur transmission aux interlocuteurs compétents.</p> <p>→ Instruire l'élection des représentants du personnel, en respectant les seuils applicables, les obligations d'information sur la prévention des risques, les documents obligatoires et l'affichage conformément au droit du travail, et en garantissant un processus conforme aux obligations d'égalité et d'inclusion.</p> <p>→ Identifier les éléments protégés par des droits d'auteur dans le décor ou les contenus utilisés, et constituer un dossier de clearance, en obtenant les autorisations nécessaires auprès des ayants droit, en s'assurant que les autorisations couvrent également les obligations d'accessibilité des œuvres (notamment sous-titrage, audiodescription si applicable dans les projets concernés), et en archivant les pièces justificatives.</p>
A2.2 Suivi du tournage	<p>C2.7 Planifier le tournage du lendemain pour en garantir le bon déroulement, en rédigeant la feuille de service avec l'équipe mise en scène, notamment l'assistant réalisateur, et en assurant sa transmission à tous les participants artistiques et techniques, en intégrant les contraintes logistiques, techniques, environnementales (éco-production), d'accessibilité, de prévention des risques (VHSS, SST) et les besoins spécifiques éventuels liés à l'inclusion de personnes en situation de handicap.</p> <p>C2.8 Participer au suivi budgétaire et au rapport de production pour optimiser les ressources techniques, logistiques, humaines et financières et leur alignement aux objectifs initiaux, en garantissant le respect des obligations légales sociales et des engagements d'éco-production, d'accessibilité et d'inclusion des personnes en situation de handicap, en collaborant avec l'équipe de tournage et l'administrateur de production pour documenter les imprévus, réaliser le suivi des coûts humains, des dépenses et de la trésorerie, analyser les écarts financiers, proposer des mesures correctives, et assurer la sécurisation des rushes et fichiers audio.</p> <p>C2.9 Suivre et évaluer en continu pour assurer la conformité artistique et technique du projet aux objectifs initiaux en contrôlant l'adéquation à la bible ou au cahier des charges des contenus, des chartes artistiques, des durées de tournage et, le cas échéant, des exigences d'accessibilité, et en révisant quotidiennement le plan de travail avec l'assistant réalisateur et le directeur de production pour intégrer les imprévus et les dépassements éventuels.</p>	<p>→ Rédiger une feuille de service complète et conforme aux usages professionnels, incluant les informations réglementaires et opérationnelles nécessaires (horaires, lieux, séquences prévues, intervenants convoqués, repas, transports, sécurité, matériels requis, contraintes logistiques et environnementales, besoins d'accessibilité et mesures spécifiques pour l'inclusion de participants en situation de handicap, éléments particuliers de chaque département).</p> <p>→ Mettre à jour un tableau de suivi financier en y reportant les dépenses effectives par poste (techniques, logistiques, humains, coûts spécifiques liés à l'éco-production, à l'accessibilité et à la prévention des risques...) et en identifiant les écarts par rapport au devis initial.</p> <p>→ Compléter une grille de suivi en vérifiant que les séquences tournées respectent les chartes artistique et technique du projet (durée, décors, lumière, son) et les éventuelles exigences d'accessibilité (formats adaptés, sous-titrage...).</p>	

<p>A2.3 Postproduction et finalisation d'un projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination avec l'équipe / le responsable de la post production et contribution à l'interface entre l'équipe de tournage et la postproduction - Suivi des plannings en fonction des moyens techniques disponibles et de l'enchaînement des différentes étapes de postproduction - Suivi de la fabrication des DCP et/ou des PAD - Déclaration et finalisation des clearances - Finalisation - DCP/PAD - Organisation des projections test - Rendus de comptes CNC 	<p>C2.10 Veiller au respect du workflow de postproduction pour contribuer à son bon déroulement dans le respect des échéances en assurant la coordination entre le tournage, les prestataires de postproduction et la production, en suivant les plannings techniques et les derniers ajustements budgétaires, en s'assurant du bon déroulement des étapes (montage image / son, bruitages, mixage, synchronisation voix, conformation, étalonnage, effets spéciaux, génériques, titres), et en préparant les PAD (prêt-à-diffuser) en tenant compte des engagements d'éco-responsabilité et d'accessibilité des livrables.</p> <p>C2.11 Contribuer à la validation finale du projet en vue de sa diffusion en organisant des projections test avec les équipes, chefs techniques et partenaires, en soldant les clearances, en archivant les documents de production et de postproduction, et en établissant les rendus de compte CNC (agrément définitif).</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Établir un planning de postproduction, en identifiant l'ensemble des étapes techniques (montage image, montage son, bruitage, mixage, synchronisation, conformation, étalonnage, VFX, génériques, PAD) et en y intégrant les contraintes d'éco-production et d'accessibilité des formats finaux (sous-titrage, audiodescription si applicable) et les échéances imposées par la production ou les diffuseurs. → Rassembler les justificatifs requis à la constitution d'un dossier de rendu de comptes (factures, contrats, relevé de dépenses) pour les rendus de compte, en s'assurant de leur conformité et en veillant à documenter le cas échéant les engagements pris en matière d'éco-responsabilité, d'accessibilité et de respect des obligations sociales.
--	--	---

BLOC 3 : DISTRIBUTION, MARKETING ET COMMUNICATION DES OEUVRES ET CONTENUS CINÉMATOGRAPHIQUES, AUDIOVISUELS, IMMERSIFS ET PLURIMÉDIAS

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<i>A partir du livrable final d'une œuvre (DCP / master / copie zéro...) et de son cadre contractuel antérieur.</i>		<i>Les candidats sont évalués sur leur capacité à :</i>
A3.1 Définition d'une stratégie de distribution commerciale Veille stratégique et analyse de marché Identification des canaux de distribution et de diffusion appropriés Elaboration d'un calendrier de distribution et de diffusion aligné avec les objectifs et les accords contractuels préexistants	C3.1 Réaliser une veille stratégique et une analyse de marché pour élaborer un calendrier de distribution aligné aux objectifs commerciaux et au cadre contractuel , en identifiant les tendances et l'écosystème, en évaluant et en sélectionnant les opportunités de diffusion et canaux adaptés (cinéma, TV, plateformes, festivals, vendeurs internationaux), en tenant compte des exigences d'accessibilité, de diversité et de responsabilité sociétale, et en ajustant le calendrier pour définir les phases et les options de distribution et de promotion.		<ul style="list-style-type: none"> → Identifier au moins 3 canaux distincts de diffusion ou fenêtres complémentaires de distribution (distributeurs France / étranger, plateformes, festivals / marchés, événements), en tenant compte des spécificités de l'œuvre (format, cible, genre, objectifs commerciaux et conditions contractuelles de distribution déjà signées) et en intégrant, le cas échéant, les exigences d'accessibilité et diversité des publics. → Établir un listing structuré de ces canaux au moyen d'Excel ou d'un logiciel de CRM, en précisant leurs critères de sélection (ligne éditoriale, territoires, dates, formats acceptés, modalités de contact). → Construire un calendrier prévisionnel hiérarchisant l'ensemble des étapes de distribution et diffusion en respectant les contraintes contractuelles et les fenêtres d'exploitation.
A3.2 Gestion des relations avec les partenaires de distribution <ul style="list-style-type: none"> - Démarches d'inscription du film aux festivals et marchés du film - Négociation des termes de contrats de distribution et de diffusion - Suivi de la finalisation et de la livraison des supports techniques de diffusion - Coordination logistique et temporelle entre les différents canaux de distribution. - Suivi de la programmation et des recettes, évaluation des performances et ajustements nécessaires. - Gestion de la répartition (RNPP, droits d'auteur), coordination avec les organismes de gestion des droits et suivi contractuel. - Organisation et sécurisation des livraisons et contrats en intégrant les exigences d'accessibilité, de diversité et de responsabilité sociétale 	C3.2 Incrire le film aux festivals et marchés du film identifiés et établir les contrats de distribution / diffusion (exploitants, vendeurs internationaux, plateformes...) pour maximiser la visibilité et la rentabilité des œuvres, en sélectionnant les événements pertinents, en remplissant les formulaires d'inscription, en respectant les échéances, en évaluant les propositions, en négociant les termes et conditions des contrats, en intégrant le cas échéant les exigences d'accessibilité et de diversité, et en les	<p>→ MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE OU RECONSTITUÉE</p> <p><i>A partir d'un environnement de production (société réelle ou fictive), d'une production réelle ou virtuelle (court-métrage, documentaire) et de son cadre contractuel,</i></p> <p>► Etablissement d'une stratégie de distribution</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification festivals et stratégie de choix de deuxième fenêtre - gestion d'une base de données avec critères de diffusion / segmentation - négociation contractuelle - calendrier - formats à livrer <p>► Etablissement d'une stratégie de promotion</p> <ul style="list-style-type: none"> - plan marketing - dossier de presse - formats à livrer / réseaux cibles - conception de brief / éléments / messages <p>► Etablissement d'une stratégie de valorisation du catalogue</p> <ul style="list-style-type: none"> - élargissement et acquisition d'œuvre - commercialisation d'œuvres - négociation contractuelle <p>► Présentation orale du dossier constitué face à un jury de professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Remplir un formulaire d'inscription à un festival ou marché, en fournissant les éléments requis (fiches techniques, synopsis, visuels, liens de visionnage, contacts), dans le respect des délais. → Finaliser un contrat de distribution ou de diffusion conforme aux usages du secteur et aux intérêts du producteur, en identifiant et en négociant les conditions clés (périmètre, durée, exclusivité, rémunération) et en intégrant les mentions légales, techniques, financières et calendaires nécessaires et les éventuelles clauses d'accessibilité et diversité des publics visés.
A3.3 Gestion de la stratégie marketing et de communication multicanale <ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un plan marketing pour la promotion de l'œuvre - Identification des canaux de communication et des formats appropriés - Production / coordination des supports promotionnels - Adaptation des supports et contenus numériques aux exigences d'accessibilité et éco-responsabilité - Développement d'un plan médias de relations presse / influenceurs 	C3.4 Définir une stratégie de marketing multicanale pour promouvoir efficacement l'œuvre en fixant des objectifs clairs et un budget adapté, en menant une veille spécifique sur les tendances et caractéristiques des différents canaux (réseaux sociaux, presse, affichage, publicités en ligne), en identifiant les cibles, messages et supports appropriés, en intégrant les exigences d'accessibilité numérique et de communication éco-responsable et des indicateurs de performance pour ajuster les actions marketing en fonction des retours et évolutions du marché.	<p>→ CAS PRATIQUES OU EXERCICES INTERACTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Elaborer et gérer un calendrier de campagne multicanale aligné au calendrier de distribution en identifiant les messages, cibles, canaux (presse, réseaux sociaux, affichage, newsletters), les exigences d'accessibilité des contenus et de responsabilité environnementale dans les choix de formats / canaux, les dates et séquences de publication et les supports à produire.
	C3.5 Produire et coordonner les supports promotionnels pour garantir la cohérence des messages et maximiser leur impact , en réalisant ou supervisant la création et la révision d'éléments promotionnels (affiches, bandes-annonces, teasers...) alignés aux différents canaux, en s'assurant de leur accessibilité numérique lorsque cela est applicable, en gérant leur calendrier de diffusion, en suivant leur performance et en ajustant les actions en fonction des résultats.		<ul style="list-style-type: none"> → Rédiger un brief créatif clair et structuré, précisant l'objectif, la cible, les messages-clés, les supports à produire et les contraintes (ton, durée, format, livrables, exigences d'accessibilité). → Produire eux-mêmes des éléments promotionnels simples, respectant l'identité de l'œuvre et les standards de diffusion, en utilisant l'IA et des logiciels de création et de montage vidéo pour optimiser la qualité, l'efficacité et l'accessibilité des contenus et messages (ex. extraire un short, fabriquer un making off simple, générer des accroches pour les réseaux sociaux...)

<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'événements promotionnels - Participation à la présentation du film en festival ou sur les marchés du film. - Planification et exécution des campagnes de promotion - Transmission des éléments et formats aux différents canaux, régies et diffuseurs - Déploiement de la stratégie de marketing digital - Engagement des communautés - Analyse de performance des campagnes de promotion - Reporting et ajustements 	<p>C3.6 Gérer les relations avec les médias et organiser les événements promotionnels pour maximiser la visibilité et les opportunités commerciales du projet. en établissant des contacts avec les journalistes et influenceurs, en rédigeant et diffusant des communiqués de presse, en organisant et en coordonnant la logistique de la présentation du film en festivals et sur les marchés du film ainsi que des événements de promotion avec les parties prenantes clés (interviews, apparitions médiatiques, avant-premières, projections presse, conférences de presse).</p>	<p>INTERNE</p> <p><i>A partir d'un dossier de production, les candidats sont amenés à</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer le suivi de recettes - gérer la redistribution de droits <p><i>A partir d'un catalogue d'oeuvres, les candidats sont amenés à</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôler et rectifier les données du catalogue - échanger des informations relatives aux œuvres - intégrer de nouvelles œuvres au catalogue 	<ul style="list-style-type: none"> → Rédiger un communiqué de presse conforme à la stratégie définie (message / cibles) et l'adapter à au moins deux profils de destinataires sélectionnés à partir d'une liste fournie, en justifiant les choix de ciblage (type de média, ligne éditoriale, audience visée, cohérence avec le projet). → Négocier un achat simple d'espaces publicitaires ciblés en fonction d'un budget défini, en comparant plusieurs offres et en justifiant les choix retenus. → Planifier et organiser un événement promotionnel, en définissant l'objectif, la date, le lieu, les invités, les modalités logistiques (accueil, technique, communication), les supports nécessaires (invitation, programme, éléments presse, etc.) et en veillant à l'accessibilité physique et communicationnelle des événements lorsque c'est applicable.
<p>A3.4 Gestion et valorisation du catalogue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation et mise à jour des données - Participation à l'évaluation et l'acquisition de nouveaux contenus - Intégration des nouveaux contenus au catalogue - Promotion et commercialisation du catalogue - Suivi et analyse des rapports de vente et performances des titres 	<p>C3.7 Planifier et coordonner les campagnes de promotion et le marketing digital pour maximiser l'impact de la communication et engager les audiences, en définissant les étapes et calendriers, en publiant ou en négociant et supervisant la diffusion des éléments promotionnels sur les différents canaux, en veillant à leur accessibilité numérique, en interagissant avec les abonnés et influenceurs sur les réseaux sociaux, en suivant les performances des publications, en produisant des rapports d'analyse et en ajustant les stratégies en fonction des résultats obtenus.</p> <p>C3.8 Organiser et enrichir le catalogue pour garantir la qualité et l'accessibilité des contenus et le développement de l'offre, en structurant et en actualisant les données, en participant à évaluer la pertinence de nouveaux contenus et à négocier avec les ayants droits, et en intégrant les acquisitions.</p> <p>C3.9 Promouvoir et commercialiser le catalogue pour optimiser sa visibilité et ses ventes, en établissant des partenariats, en menant des actions commerciales et promotionnelles ciblées auprès des différents marchés (partenaires, territoires, plateformes), en intégrant, lorsque pertinent, les enjeux de diversité des œuvres et d'accessibilité des contenus, en analysant les données et indicateurs de performances et en produisant des rapports et recommandations pour ajuster les stratégies de distribution et de vente.</p>	<p>TESTS ÉCRITS ET QCM INTERACTIFS</p> <p>Les candidats doivent répondre à différentes questions sur la distribution et la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Gérer une campagne de communication sur les réseaux sociaux, en planifiant et publiant des contenus conformes aux intentions définies (formats, message, fréquence, accessibilité), en interagissant avec les audiences (commentaires, mentions, relais) et en sachant analyser les indicateurs de performance (engagement, vues, clics). → Utiliser un outil de gestion de bases de données (par ex. Excel ou Filemaker Pro) pour entretenir, contrôler, rectifier et échanger des informations structurées (titres, métadonnées, droits, performances) → Identifier et proposer au moins deux nouveaux contenus à intégrer au catalogue, en les sélectionnant à partir d'une liste fournie, et en argumentant leur pertinence éditoriale, commerciale ou stratégique au regard de l'offre existante, des cibles visées et du positionnement du catalogue. → Préparer une négociation d'acquisition de droits ou de distribution, en identifiant les éléments clés du contrat (durée, territoires, exclusivité, rémunération) et en proposant les conditions à discuter <p>→ Choisir au moins deux opportunités de commercialisation parmi une liste fournie (diffuseurs, territoires, plateformes, festivals / marchés ou partenaires) et associer à chacune un ou plusieurs titres du catalogue, en justifiant leur choix et en rédigeant un argumentaire ciblé, justifiant la cohérence éditoriale et commerciale de chaque appariement au regard des attentes du partenaire identifié.</p>